

70. Les besoins ne sont pas identiques dans tous les pays, et l'ordre de priorité non plus, mais ces quatre titres englobent les besoins les plus importants (mis à part les besoins financiers). Dans la plupart des cas, il est possible de satisfaire à ces besoins en recourant aux programmes actuels du Commonwealth pour la coopération en matière d'éducation.

71. Là où les programmes d'aide ne sont pas utilisés pleinement, la Conférence engage les pays qui participent à des programmes d'aide mutuelle à modifier les programmes existants, au moyen d'accords bilatéraux, afin qu'ils répondent mieux aux besoins particuliers de certaines régions.

72. Le rapport du Comité F figure à l'annexe VII.

Conférences d'experts

73. La Conférence d'Oxford avait recommandé la convocation d'une conférence d'experts des pays du Commonwealth sur l'enseignement de l'anglais en tant que langue seconde; cette conférence a eu lieu au collège Makéréré, en Ouganda, en janvier 1961. Il est question du rapport de la Conférence de Makéréré au paragraphe 33 ci-dessus.

74. Eu égard au succès de la Conférence de Makéréré, la présente Conférence s'est demandé s'il serait avantageux, et dans quelles conditions, de réunir de nouvelles conférences du même genre au sujet d'autres questions. La Conférence a estimé en conclusion, sous réserve des considérations ci-après, qu'il s'agit là d'une excellente forme de coopération entre pays du Commonwealth.

75. La Conférence estime que les critères suivants doivent permettre de juger s'il y a lieu de réunir une conférence d'experts:

- a) On doit pouvoir s'attendre raisonnablement à ce que la conférence apporte des résultats de quelque valeur aux participants et à leurs pays.
- b) Elle doit aider à relever les normes de l'enseignement et de l'instruction dans le domaine dont il s'agit.
- c) On doit donner la priorité aux conférences ayant pour objet de répondre aux besoins des pays en cours de développement et qui portent sur des domaines dans lesquels il est particulièrement nécessaire de former des titulaires pour certains postes clés.
- d) On doit veiller à ce qu'elle ne fasse pas double emploi avec d'autres organismes internationaux, et se demander dans chaque cas si le problème à étudier n'intéresse pas également des pays étrangers au Commonwealth.

76. La Conférence recommande que le Comité de liaison pour l'éducation dans le Commonwealth soit chargé d'examiner, à la lumière de ces principes, les sujets que pourraient étudier de telles conférences d'experts. Ce serait au Comité à organiser et à financer ces conférences, en s'inspirant des idées pratiques énoncées dans les communications faites à la présente Conférence et qui ont été acceptées sans difficulté.

77. Sur les trois questions dont on a recommandé l'examen immédiat, la Conférence a décidé qu'il n'y a pas lieu de réunir en 1962 une conférence sur la construction des écoles, mais que le Bureau de liaison pour